



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

**35030 - Subventions aux associations
pour la prévention médico-sociale**

**Proposition d'attribution de subventions à
l'Association de lutte contre la toxicomanie, l'Union
départementale pour le don du sang et l'association
Médecins du monde au titre de l'année 2017**

Rapport n° CP/2017/545

Service gestionnaire :

I3 - Service des actions de prévention sanitaire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à l'Association de lutte contre la toxicomanie (pour le Centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau" à Strasbourg et les Points d'accueil et d'écoute jeunes), à l'Union départementale pour le don du sang et à l'association Médecins du monde pour un montant total de 22 952,00 € au titre de l'exercice 2017.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer diverses subventions en faveur d'associations figurant dans les tableaux joints en annexe et regroupées par thématiques.

Les problématiques sanitaires concernent l'ensemble de la population du Bas-Rhin en particulier les personnes précarisées et en grandes difficultés d'accès aux soins et d'insertion.

Il est rappelé que l'attribution des présentes subventions se fonde sur :

- l'article L 1111-9 du code général des collectivités territoriales relatif à l'exercice des compétences des collectivités,
- la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 relative au transfert de compétence en matière d'aide sociale et de santé.

En outre, le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers "l'engagement pour la jeunesse" dont les principaux fondements ont été adoptés lors de la réunion de l'Assemblée plénière du 11 décembre 2007 (délibération n° CG/2007/171). Par ailleurs, le 20 mars 2017, il a confirmé son ambition pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois avec l'adoption du "Plan actions éducatives et collèges".

1. PROPOSITION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE (ALT).

L'Association de lutte contre la toxicomanie (ALT) développe son activité dans deux grands domaines d'intervention distincts.

Le premier et le plus important concerne la lutte contre la toxicomanie par la prévention et les soins (Centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau" à Strasbourg).

Le second vise à coordonner le dispositif départemental des Points d'accueil et d'écoute pour les jeunes (PAEJ) et à participer à la mise en place d'actions de prévention individuelles et collectives des conduites à risque des jeunes.

1.1. La lutte contre la toxicomanie auprès des populations précaires

En complément de son Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), ALT aide et accompagne les personnes qui présentent un problème de toxicomanie et qui se trouvent en situation de grande précarité, de difficultés d'accès aux soins et d'insertion.

A ce titre, le Centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau" à Strasbourg mène à bien l'insertion sociale et professionnelle de ses résidents présentant une addiction à des substances psychoactives. Il s'agit d'un lieu collectif de soins avec hébergement et/ou fonctionnement en ambulatoire.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un référent de séjour, d'un psychologue, d'un médecin addictologue et d'un assistant de service social met à disposition ses diverses compétences.

Les objectifs thérapeutiques et socio-éducatifs s'articulent selon 4 axes : éducatif, médical, psychologique et social.

Sur 44 personnes accueillies en 2016:

- 43% ont plus de 40 ans,
- 81% vivent de minimas sociaux ou sont sans ressources,
- 61% sont en hébergement précaire dont 20 % sans domicile fixe.

Pour répondre plus spécifiquement à l'objectif d'insertion sociale, l'association sollicite une subvention pour contribuer à financer une partie du poste d'assistante de service social à temps partiel.

1.2. L'équipe mobile d'écoute des jeunes mise en œuvre sur les territoires d'actions nord et ouest.

ALT est chargée de coordonner les 27 PAEJ du département, principalement financés par la Direction départementale de la cohésion sociale (Etat), puis par les Communes ou Communautés de Communes qui les accueillent. Ces lieux constituent des formes légères d'intervention de proximité. Par l'accueil des jeunes et de leurs parents, ils ont une fonction préventive d'écoute, de soutien, d'orientation et de médiation. Ils prennent en compte le mal-être des jeunes d'une manière générale et préviennent les conduites à risque.

La demande d'attribution d'une subvention porte sur le développement d'une nouvelle action : le déploiement d'une équipe mobile et d'écoute expérimentale sur les territoires d'actions nord et ouest du département.

ALT a développé cette proposition suite à un diagnostic territorial révélant le peu de réponses appropriées aux difficultés rencontrées sur ces territoires par les jeunes : mal être, conduites à risque, violence, absentéisme et décrochage scolaire.

Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, l'équipe mobile mise en place en septembre 2015 se développe via des partenariats locaux (Education nationale, Département du Bas-Rhin, pédopsychiatres, Maison des adolescents, FDMJC, centres socioculturels, missions locales, etc).

Très vite, l'activité a rencontré son public. En 2016, 215 jeunes, majoritairement des adolescents, ont été rencontrés et 800 entretiens réalisés. Des parents en demande ont également bénéficié d'entretiens. Les jeunes sont orientés au début de l'apparition de troubles ou de situations de détresse et lorsqu'il est possible d'agir pour enrayer leur évolution.

L'action d'ALT est complémentaire des actions menées par le Département au sein des Unités territoriales d'action médico-sociale et de l'offre de service déployée par l'équipe mobile santé précarité qui s'adresse à un public adulte. Des synergies entre les deux équipes sont en cours de travail afin de proposer une offre de soins et d'éducation à la santé aux jeunes et aux adultes en proximité de leur lieu de vie.

Il est proposé de décider d'attribuer une subvention à ALT à hauteur de 2 880,00 € pour le centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau" à Strasbourg et de 8 000,00 € pour la mise en place de l'équipe mobile d'écoute des jeunes, soit un total de 10 880,00 € pour l'exercice budgétaire 2017.

2. LE DON DU SANG

L'Union départementale des donneurs de sang (UD 67) est soutenue depuis 2004 par le Département, pour sa mission identifiée comme une priorité de santé publique depuis de nombreuses années.

L'UD 67 fédère les 125 associations et amicales de don du sang bénévole sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, coordonne leurs stratégies et organise la promotion du don du sang bénévole (documentation, congrès, manifestations).

L'ensemble de ces activités permet à l'UD 67 de satisfaire les besoins croissants en sang et ses dérivés, et contribue activement à maintenir l'objectif d'autosuffisance dans le département du Bas-Rhin.

75% des dons sont collectés en milieu rural, dans les villages et petites villes du département grâce aux actions menées par les amicales locales affiliées à l'UD 67.

En 2016, le nombre de donneurs de sang a été de 94 370. L'UD 67 est très active et anime le réseau, ce qui a permis au Bas-Rhin d'être élu depuis cinq années consécutives 1^{er} département pour le nombre de donneurs de sang et de fidélité des donneurs.

Lors du congrès 2017 de l'UD 67 s'est déroulé "le parcours de la vie", qui chaque année relie le lieu du congrès de l'année précédente à celui de l'année en cours. Cette manifestation s'est déroulée les 29 et 30 avril, reliant Obernai à Kilstett.

Il est proposé de décider d'attribuer une subvention à l'Union départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin à hauteur de 3 192,00 € pour l'exercice budgétaire 2017.

3. LA PREVENTION, LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LES DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS – MEDECINS DU MONDE

Médecins du monde soigne les populations les plus vulnérables qui n'ont pas accès aux soins. C'est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale dont l'action repose sur l'engagement de bénévoles et de volontaires. Son financement s'appuie sur les subventions et la générosité du public.

L'activité de l'association se développe selon plusieurs dispositifs :

3.1. Le Centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO)

Situé à Strasbourg, le centre accueille toute personne en situation de précarité et en difficultés d'accès aux soins et aux droits. Il propose des accueils avec entretien, des consultations médicales, un accompagnement médico-social et psychiatrique et l'orientation des personnes dans leur parcours de soins.

L'équipe pluridisciplinaire (médecins, dentistes, infirmiers, psychologues, pharmaciens, assistantes sociale) est composée de salariés et de 180 bénévoles sans lesquels l'exercice de la mission serait impossible.

En 2016, il y a eu :

- 5 842 passages,
- 4 604 consultations médicales et paramédicales,
- 1 137 consultations sociales.

3.2. Les missions mobiles de soins de proximité

3.2.1. Les missions en direction des personnes sans-abri

Depuis janvier 2003, les équipes médicales de Médecins du monde vont à la rencontre des personnes sans-abri (SDF, jeunes errants, demandeurs d'asile, personnes sortant de prison...) pour leur offrir une écoute, un soutien psychologique et une aide médico-sociale. Cette mission fonctionne sous forme de "maraudes" de nuit entre 19h30 et 22h00.

En 2016, 66 bénévoles ont participé aux actions de la mission "sans abri" : 31 médecins, infirmiers, pharmaciens, 24 accueillants/intervenants sociaux, 11 chauffeurs. Deux salariés, un coordinateur et un assistant de service social appuient cette équipe.

85 "maraudes" ont été effectuées, 3 914 contacts ont été comptabilisés dans la rue.

3.2.2. La mission "bidonville"

La mission "bidonville" consiste à soigner les personnes vivant en habitat précaire, ainsi qu'à les informer, à les orienter et à les accompagner pour faire valoir leurs droits à une couverture sociale.

L'équipe est composée de 17 bénévoles : 4 médecins, 6 infirmières, 1 psychologue, 5 chargés d'accueil et 1 pharmacien. Un coordinateur, l'assistante de délégation et un assistant de service social appuient cette équipe.

En 2016, il y a eu 66 consultations lors de 50 sorties sur 6 sites d'interventions.

L'ensemble des actions déployées par Médecins du monde et la connaissance du terrain font de cette association un partenaire indispensable du Département qui met en œuvre des missions dans le domaine sanitaire (prévention de la tuberculose, des maladies infectieuses, prévention maternelle et infantile, équipe santé précarité).

Cette collaboration opérationnelle depuis 2004 permet d'aller vers les populations les plus précarisées, de les accompagner, de leur faciliter l'accès aux dispositifs du droit commun et à ceux déployés par le Département.

L'association constitue souvent le seul lien avec des populations tout à fait marginalisées qui sont particulièrement exposées aux conséquences délétères de leurs pathologies.

Il est proposé de décider d'attribuer une subvention à l'association Médecins du monde à hauteur de 7 200,00 € pour le CASO et de 1 680,00 € pour les missions mobiles de soins de proximité, soit un total de 8 880,00 € pour l'exercice budgétaire 2017.

La Commission thématique emploi, insertion et logement a émis un avis favorable à ces propositions le 5 octobre 2017.

La commission territoriale Nord réunie le 3 septembre 2017 et la commission territoriale Ouest réunie le 4 septembre 2017 ont émis un avis favorable.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15227	65-6574-42	19 000,00 €	19 000,00 €	14 952,00 €
14710	65-6574-33	9 600,00 €	9 600,00 €	8 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions à trois associations, pour un montant total de 22 952,00 € au titre de l'exercice 2017, réparti comme suit :

- 10 880,00 € à l'ALT pour le centre thérapeutique résidentiel "La Robertsau" et la mise en place de l'équipe mobile d'écoute des jeunes ;
- 3 192,00 € à l'Union départementale pour le don du sang bénévole en Alsace ;
- 8 880,00 € à l'association Médecins du monde, au titre de la prévention médico-sociale.

Strasbourg, le 16/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY